
Séance du 6 Octobre 2020

Nombre de membres

en exercice : 11
présents : 10
votants : 11

L'an 2020, le 6 Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle des Fêtes sous la présidence de M. DENIS Bruno, Maire

Date de la convocation: 28/09/2020

Présents : M. DENIS Bruno, Maire, Mmes : BAUMANN Michèle, THOMAS Laëticia, USUNIER Delphine, MM : BRETON Alain, DESREUMAUX Marc, DUC Bernard, GAGNAN Thomas, HENNEQUIN Patrice, PROSPER Mickaël

Excusé(s) ayant donné procuration : M. DA SILVA Jean à M. DENIS Bruno

Secrétaire de séance: M. GAGNAN Thomas

1. Compte-rendu du Conseil municipal du 01.09.2020

2. Compte-rendu des réunions

- Syndicat de la Cisse : élection du Président
- Conseil communautaire de la CCBVL
- Réunion sur l'étude Biodéchets
- Point d'avancement des travaux de l'école de Josnes
- Formation cimetière sur les reprises de concessions
- Conseil syndical du SIEOM pour l'élection du Président (M. HUGUET) et de deux vice-présidents
- Séminaire PLUi : présentation du projet.

3. Devis pour l'étude et le constat du retable et demande de subvention

Délibération 31-2020

M. le Maire présente le devis des ateliers Moulinier pour l'étude et le constat d'état du retable et maître autel de l'église Saint Martin.

En effet, avant la réalisation de travaux de restauration, il est nécessaire de faire cette étude sachant que ces mobiliers sont classés.

Le montant du devis des ateliers Moulinier est de 3 584,00€ HT soit 4 300,80€ TTC.

Cette étude pourra être subventionnée par la DRAC et le Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE de retenir le devis des ateliers Moulinier pour un montant de 3 584,00€ HT soit 4 300,80€ TTC**
- **DECIDE de demander des subventions à la DRAC et au Conseil départemental de Loir-et-Cher pour ce devis**
- **AUTORISE M. le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.**

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

4. Décision modificative n°3

Délibération 32-2020

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à la décision modificative suivante :

- Chapitre 011 et 67 (pour permettre l'annulation du titre émis sur le fonds d'amorçage 2017)
 - o Compte 615231 - 2 800 €
 - o Compte 673 + 2 800 €

Après délibérations, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative ci-dessus.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

5. Subventions de fonctionnement aux associations

Délibération 33-2020

Monsieur le Maire présente les différentes demandes de subvention reçues.

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder les subventions suivantes pour l'exercice 2020:

Demande de subvention par associations			Votes		
Organismes	Date de la demande	Montant proposé en 2020	Contre	Abstention	Pour
ADMR Oucques	05/11/2019	567,30 €	0	0	11
Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie 41	31/01/2020	37,00 €	0	0	11
Croix Rouge Française unité de Blois	13/02/2020	- €	2	1	8
Fondation du Patrimoine	07/02/2020	55,00 €	0	0	11
Sapeurs pompiers de Josnes-Lorges-Briou		120,00 €	0	0	11
Souvenir Français	16/01/2020	40,00 €	0	0	11
UNRPA		500,00 €	0	0	11
Comité de Loisirs Lorges Villemuzard	10/02/2020	400,00 €	0	0	11

TOTAL SUBVENTIONS 2020

1 719,30 €

Les crédits sont inscrits sur le budget primitif 2019, chapitre 65, compte 6574.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

6. Demande de subvention et devis de maîtrise d'œuvre pour les travaux 2021 Place de la mairie

Délibération 34-2020

Monsieur le Maire présente les devis suivants pour la maîtrise d'œuvre des travaux de requalification de la place de la mairie :

- Bureau d'études Orling pour un montant de 10 300,00€ HT soit 12 360,00€ TTC
- Entreprise INCA pour un montant de 12 200,00€ HT soit 14 640,00€ TTC

Le bureau d'étude Orling s'est déplacé sur la commune pour une première expertise des travaux.

La maîtrise d'œuvre pourra être intégrée à la demande de DSR 2021.

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité

- DECIDE de retenir le devis du bureau d'études Orling pour un montant de 10 300,00€ HT soit 12 360,00€ TTC
- DECIDE d'inclure ce devis dans la demande de DSR 2021
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

7. Travaux de voirie 2021 et demande de DSR

Délibération 35-2020

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise BSTP d'un montant de 16 344,58€ HT soit 19 613,50€ TTC pour des travaux de voirie rue Jacques de Montgomery et une reprise de caniveau au niveau du 16 rue Nationale à Villemuzard.

M. le Maire propose d'inclure ces travaux dans la demande de subvention DSR 2021. Le devis sera remis au vote lors d'un conseil municipal en 2021 pour validation finale.

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de demander la DSR 2021 pour ces travaux de voirie d'après le devis de l'entreprise BSTP.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

8. Devis de l'Entreprise SIGNALETIQUE VENDOMOISE pour la modification du carrefour de Laillevault

Délibération 36-2020

Monsieur le Maire présente le devis de l'Entreprise SIGNALETIQUE VENDOMOISE pour un montant de 2 045,00€ HT soit 2 454,00€ TTC pour l'achat et la pose de la signalisation horizontale et verticale dans le cadre de la modification du carrefour de Laillevault.

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité

- DECIDE de retenir le devis de l'Entreprise SIGNALÉTIQUE VENDOMOISE pour un montant de 2 045,00€ HT soit 2 454,00€ TTC

- AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses:

- Présentation de la liste des membres titulaires et suppléants de la CCID
- Mise en place d'un état des lieux avant et après location de la salle des fêtes
- Présentation de l'intervention de LPO pour la préservation des oiseaux sur la commune
- Présentation du projet d'offrir des colis de Noël aux personnes de la commune de plus de 70 ans (ou 65 ans à valider en conseil de novembre) et aux enfants (âge maximum à déterminer au prochain conseil) en raison de l'annulation très probable du spectacle de fin d'année.
- Prévention sonore à la salle des fêtes à étudier
- Baisse de la puissance des luminaires de la commune
- Présentation du devis pour l'achat de 20 tables et d'un chariot de rangement pour la salle des fêtes
- Diffusion de la lettre information COVID-19 de la Préfecture
- Partage des remerciements de Mme LAVIGNE pour la présence lors des 100ans de sa mère
- Répartition en secteurs pour la distribution des flyers de la commune
- Problème de vitesse au niveau du Petit Briou à voir avec Briou
- Plan Communal de Sauvegarde en élaboration qui va être évoqué à chaque conseil

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour copie conforme,

Le Maire
Bruno DENIS

Les membres du Conseil Municipal :

BAUMANN Michèle	BRETON Alain	DA SILVA Jean
DESREUMAUX Marc	DUC Bernard	GAGNAN Thomas
HENNEQUIN Patrice	PROSPER Mickaël	THOMAS Laëtitia
	USUNIER Delphine	